



Chambre Régionale des Comptes
Occitanie
Mme la Présidente Valérie RENET
500, avenue des Etats du Languedoc
CS 70755
34 064 MONTPELLIER Cedex 2

AGR24/0279 enregistré au greffe le 21/05/2024

Cahors, le 14 mai 2024

Objet : Rapport d'observations définitives
v/ref : DGR24/0420
Dossier suivi par Mme [REDACTED]

Madame la Présidente,

Le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes en date du 16 avril 2024 reçu le 22 avril 2024, mené dans le cadre d'un contrôle coordonné sur les modalités de gestion des services publics locaux, a retenu toute notre attention.

Nous tenons à vous informer que nous n'apporterons pas de nouveaux éléments en réponse.

A l'exception d'un point, en lien avec les recommandations de renforcement du contrôle interne et de mise en place d'un contrôle de gestion pleinement effectif. Nos collectivités se sont engagées résolument dans cette trajectoire il y a plusieurs années déjà, modestement mais avec l'ambition de parvenir à des résultats significatifs à relative brève échéance. Le rapport de la Chambre régionale constitue ainsi un encouragement certain à persévérer dans cette voie.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos considérations distinguées.

Le Maire de Cahors et
Président du Grand Cahors

Jean-Luc MARX

Le Sénateur du Lot, ancien
Maire de Cahors et Président
du Grand Cahors

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE